

Colloque La traduction juridique : Points de vue didactiques et linguistiques



Centre d'Etudes Linguistiques, Université Lyon 3
18 rue Chevreul, 69007 Lyon
25 et 26 mars 2010

Programme

Jeudi 25 mars : Approches pragmatiques et théoriques innovantes

Matin : Amphi Doucet-Bon 18 rue Chevreul

9h Allocutions de bienvenue :

M. Lee, Vice-Président du Conseil Scientifique de l'Université Jean-Moulin Lyon 3,
chargé de la Recherche.

M. Barrière, Doyen de la Faculté de droit de l'Université Jean-Moulin Lyon 3.

M. Manzano, Directeur du Centre d'Etudes Linguistiques.

Président de séance : Claude Bocquet (Professeur, Université de Genève)

• 9h30 : Zélie Guével, Université de Laval (Québec, Canada) « *Vers une formation générale à la traduction juridique : élaboration des objectifs d'apprentissage et des contenus* »

• 10h : Elisabeta Nicolescu, Université Spiru Haret, Bucarest (Roumanie) « *La prédication juridique et son équivalence de traduction. Aspects linguistiques et didactiques* »

10h30-11h Discussion suivie d'une pause

• 11h : Eliane Damette, Université Paris Diderot « *Formation des traducteurs juridiques : le français juridique, discipline passerelle entre le droit, le langage juridique et les méthodes de raisonnement en droit* »

• 11h30 : Malcolm Harvey, Université de Lyon (Université Lumière Lyon 2) « *Un cours de traduction juridique : de la pratique vers la théorie* »

- **12h : Marion Delbove**, Université de Lyon (Université Jean Moulin Lyon 3) « *Exemple de formation en traduction juridique* »

12h30 – 13h Discussion

Après-midi : Amphi Doucet-Bon, 18 rue Chevreul

Présidente de séance : Zélie Guével (Professeur, université de Laval, Québec)

- **14h30h : Claude Bocquet**, Université de Genève (Suisse) « *Comment enseigner le droit aux futurs praticiens de la traduction juridique ?* »

- **15h : Marie-Pierre Escoubas-Benveniste**, Université de Rome « *La sapienza* » (Italie) « *Prédicats juridiques et schémas d'arguments dans les textes des arrêts de la Cour : approche bilingue français-italien.* »

- **15h30: Joaquín Giráldez Ceballos-Escalera**, Université Nationale d'Education a Distance (Espagne) « *La combinatoire collocationnelle dans les discours juridique : élément indispensable d'aide à la traduction.* »

16h Discussion suivie d'une pause

- **16h30: Frédéric Houbert**, traducteur indépendant, Paris « *Les cooccurrences et collocations en traduction juridique* »

- **17h : Emilio Ortega Arjonilla et Iván Delgado Pugés**, Université de Málaga (Espagne) « *L'exploitation didactique des commissions rogatoires internationales dans l'enseignement de la traduction juridique du français vers l'espagnol* »

17h 30: Discussion et conclusions de la journée

Vendredi 26 mars La jurilinguistique en contexte

Matin : Salle Josserand, 15 quai Claude-Bernard

Président de séance : Yves Reinhard (Professeur, Université Lyon 3)

- **9h : Sylvie Monjean-Decaudin**, Université Paris Ouest Nanterre la Défense « *Les fonctions de la traduction juridique dans le contexte judiciaire* »

- **9h30h : Caroline Pellerin**, Juriste-linguiste à la Cour de justice de l'Union européenne
« *Traducteur juridique ou juriste traducteur ? Quelques aspects de la traduction à la Cour de Justice de l'Union européenne* ».

10h-10h30 Discussion suivie d'une pause

- **10h30 : Micaela Rossi et Anna Giaufret**, Université de Gênes (Italie) « *La formation en traduction juridique : enseignement, apprentissage et évaluation* »

- **11h : Andreu Beltran Zaragozà**, Université Jaume I. Castelló de la Plana. (Espagne) « *Le contrat de bail dans le corpus de genres discursifs pour la traduction* »

- **11h30: Chiara Preite**, Université de Modène et de Reggio d'Emilie (Italie)
« *Argumentation et performativité dans les arrêts de la Cour de Justice de l'Union européenne* »

12h Discussion

Après-midi : Salle Josserand, 15 quai Claude Bernard

Présidente de séance : Frédérique Ferrand (Professeur, Université Lyon 3)

- **14h30 : Jan Roald, Sunniva Whittaker**, Ecole Nationale des Hautes Etudes Commerciales (Norvège) « *Les normes discursives dans le langage juridique français et norvégien : défis terminologiques et traductologiques* »

- **15h: Christina Dechamps**, Université Nouvelle de Lisbonne (Portugal) « *Problématique de l'enseignement et de l'apprentissage du français juridique à des apprenants lusophones.* »

15h30 Discussion suivie d'une pause

- **16h: Isabelle Richard**, Université de Provence « *Qu'est-ce que la fidélité en traduction ?* »

- **16h30 Anne-Sarah Kertudo**, Permanence Juridique pour les Sourds, Mairie du 9^e, Paris
« *La traduction juridique en langue des signes française* »

17h Discussion et conclusions du colloque